

Quel mandat pour la MONUSCO après la crise ? par Michel Liégeois – Novembre 2022

En cette fin d'année 2022, l'attention internationale est accaparée par la guerre en Ukraine, par la crise énergétique et, pour des raisons différentes et que chacun appréciera, par une coupe du monde de football, à bien des égards, hors normes au sens propre comme au sens figuré.

À l'écart de ces centres d'intérêts, le conflit qui continue de ravager la République démocratique du Congo fait une fois de plus figure de guerre oubliée.

En l'espace de quelques semaines, les inquiétudes exprimées dans notre publication [Défis et enjeux du plan de retrait de la MONUSCO](#) se sont matérialisées au point de susciter une [déclaration conjointe](#) des Envoyés spéciaux américain, français, belge et britannique et l'organisation de consultations urgentes entre membres du Conseil de sécurité.

À l'origine de ces inquiétudes, la reprise des combats le 20 octobre entre le groupe armé M23 et les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) dans le territoire de Rutshuru et dans la province du Nord Kivu, avec pour conséquences le déplacement de plusieurs milliers de personnes et la détérioration de la crise humanitaire que connaissait déjà la région. Depuis lors, le M23 a poursuivi son avance au point de menacer Goma, la capitale régionale, de l'aveu même du porte-parole des FARDC.

Bien entendu, comme toujours dans la zone des Grands Lacs, un conflit local présente inévitablement une dimension régionale. L'aggravation de la situation n'a donc pas manqué d'affecter les relations déjà tendues entre la RDC et le Rwanda, accusé par Kinshasa de soutenir voire d'encourager le M23. L'expulsion de l'ambassadeur rwandais par le gouvernement congolais indique le degré extrême de tension diplomatique que cet énième épisode a généré dans un contexte pré-électoral qui, à Kinshasa comme en province, ne permet à aucun acteur le moindre signe de faiblesse qui serait aussitôt exploité par des adversaires.

Comme si tout cela ne suffisait pas, le 7 novembre, la violation involontaire de l'espace aérien rwandais par un appareil militaire congolais a créé un nouvel incident. Anodine et banale en temps ordinaire, une erreur de ce type pourrait, dans le contexte actuel, suffire à faire basculer la zone dans une nouvelle guerre régionale. Un véritable scénario catastrophe.

Les diplomates ne s'y sont donc pas trompés en battant le rappel de l'attention internationale et singulièrement du Conseil de sécurité.

Car si les premières victimes seraient encore et toujours ces populations martyrisées depuis des décennies dans les provinces de l'Est du Congo, leur salut viendra peut-être du fait que, cette fois, leur intérêt coïncide partiellement avec celui des grandes puissances sans l'engagement desquelles le scénario du pire ne pourra être évité. Dans le contexte actuel où les prix de l'énergie et des céréales sont au plus haut en raison de la guerre en Ukraine, les pays industrialisés doivent en effet anticiper les effets inflationnistes du renchérissement des matières premières (cuivre, cobalt, coltan, notamment) que provoquerait immanquablement l'embrasement de la région.

Il est d'ailleurs notable que les États-Unis se sont montrés d'une sévérité inhabituelle à l'égard de Kigali dans ce dossier ; ce qui semble attester de leur réelle préoccupation quant aux conséquences funestes d'une déstabilisation de la région.

Si la mobilisation des grandes puissances constitue une condition nécessaire pour éviter le pire, il ne s'agit bien sûr pas d'une condition suffisante. La diplomatie régionale s'est également mise en branle avec une célérité qui illustre elle aussi la prise de conscience du risque potentiel de déflagration.

Le président en exercice de la Communauté d'Afrique de l'Est (CAE), le chef de l'État burundais, Évariste Ndayishimiye, a ainsi convoqué une session extraordinaire de consultations informelles entre Chefs d'États de la CAE en marge de la COP 27 réunie à Sharm El-Sheikh. Depuis le mois d'avril, en effet, la CAE mettait en œuvre une approche à deux volets, connue sous la dénomination de « processus de Nairobi », afin de relever le défi de la dégradation de la situation dans l'Est de la RDC. Le premier volet, de nature diplomatique entendait faciliter le dialogue entre les groupes armés et le gouvernement de la RDC alors que le volet militaire prévoit le déploiement d'une force régionale afin de contrer la menace posée par les groupes qui refusent de se joindre au dialogue.

Au vu de ces évolutions, il apparaît que des quatre scénarios esquissés il y a quelques semaines dans la [note](#) citée précédemment - (1) fin rapide de la mission (2) phasing-out long (3) évolution du mandat (4) maintien de stocks et d'installation permettant un redéploiement rapide de forces en attente dédiées – seuls les scénarios 2 et 3 semblent envisageables à court terme étant entendu qu'une combinaison des deux est sans doute le plus souhaitable. En effet, d'un côté, la transition de longue durée est rendue nécessaire par la détérioration de la situation sécuritaire et par les retards pris dans le déploiement de la force de la CEA. D'un autre côté, la refonte du mandat – qui pourrait aller jusqu'à un changement de dénomination à l'instar de la transition MONUC-MONUSCO – apparaît comme une nécessité politique dans un contexte de polarisation de la société congolaise à cet égard quelques mois avant d'échéances électorales dont le bon déroulement semble par ailleurs difficilement imaginable sans le concours de la MONUSCO.

[Michel Liégeois](#) est professeur de Relations internationales à l'Université catholique de Louvain (UCL), et expert associé à l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix.